



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-90639>

Département(s) de publication : **47, 24, 31, 32, 33**

Annonce n° **24-90639**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-63707

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 31/05/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Le Passage d'Agen

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21470201100013

Ville : LE PASSAGE D'AGEN

Code postal : 47520

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 47, 24, 31, 32, 33

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : ERADICATION DES NUISIBLES

Code CPV principal - Descripteur principal : 90670000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet la mise en oeuvre de prestations permettant le contrôle de la prolifération d'insectes et certains animaux nuisibles sur différents lieux situés sur le territoire de la Commune du Passage d'Agen.

Critères d'attribution : Valeur technique : 60 % de la note Prix : 40 % de la note

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

LOTS N° 1 : Démoustication, lutte préventive, N° 2 : Désinsectisation et N° 3 : Dératisation, attribués à l'entreprise MC NUISIBLES - Monsieur CHABAT - 72 route de Barastin - 47390 LAYRAC. N° SIRET : 51793941900019 Notifiés le 31/07/2024. Accords-cadre à bons de commande avec montants minimums et maximum annuels par an. Lot n° 1 : Démoustication, lutte préventive : Montant HT minimum/an : 8 000 euros Montant HT maximum/an : 32 000 euros Lot n° 2 : Désinsectisation : Montant HT minimum/an 300 euros Montant HT maximum/an : 2 000 euros Lot n° 3 : Dératisation : Montant HT minimum/an : 3 000 euros Montant HT maximum/an : 6 000 euros

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/07/2024